

Communiqué de presse

Talents de la e-santé : 11 lauréats engagés pour l'accélération du numérique en santé ont été récompensés

La première cérémonie des Talents de la e-santé a distingué des acteurs porteurs de projets innovants. Un événement 100% en ligne organisé par la Délégation ministérielle au Numérique en Santé et animé par l'humoriste Tom Villa

Paris, le 10 décembre 2020 – La première édition des Talents de la e-santé vient de s'achever. Événement 100% en ligne organisé par la Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS) et l'Agence du Numérique en Santé (ANS), les Talents de la e-santé valorisent l'engagement des acteurs de terrain sur le numérique en santé. Le concours était ouvert à tous ceux ayant mis en œuvre un projet structurant de e-santé avec des usages réels et concrets sur le terrain : territoires, industriels, établissements de santé, startups ou encore institutionnels (ARS et GRADeS). Les Talents récompensent également la collaboration entre acteurs et leurs efforts conjoints pour concrétiser leur projet. Le rendez-vous est pris pour la deuxième édition en 2021.

« Malgré la particularité de cette année 2020, cette première édition des Talents de la e-santé a été un succès avec près de 200 dossiers reçus, provenant de toute la France, » ont déclaré Dominique Pon et Laura Létourneau, Responsable et Déléguée ministériels au Numérique en Santé. « C'est grâce à l'implication sur le terrain de tous ces porteurs de projet que la feuille de route du Numérique en Santé avance à grande vitesse. Nous tenons ici à remercier l'ensemble des acteurs de la e-santé en France qui œuvrent au quotidien pour l'avenir du système de santé français et l'amélioration du parcours de soins des patients. Nous voulons leur dire que nous sommes fiers d'eux et leur donnons à tous rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition ! »

197 dossiers, 47 finalistes, 10 catégories primées, 10 parrains et marraines, 1 coup de cœur du jury
Composé de membres de la DNS, de l'Agence du Numérique en Santé, de représentants des usagers, de représentants des professionnels de santé et médicosociaux, de représentants des directeurs d'établissement, d'institutionnels et de personnalités du numérique et de la santé, le jury* a examiné près de 200 dossiers de projets candidats, tous innovants, et apportant des usages concrets sur le terrain.
47 finalistes dans 10 catégories thématiques ont été départagés lors des dernières délibérations du jury. Un prix spécial coup de cœur du jury a été décerné.

11 lauréats œuvrant pour l'avenir du système de santé français

Les Talents de la e-santé deviennent un rendez-vous incontournable pour valoriser les acteurs qui mènent des projets de e-santé structurants pour leur territoire et pour l'avenir du système de santé français. Remis par une marraine ou un parrain de renom, chaque prix reconnaît la qualité du travail du lauréat et est une opportunité de donner de la visibilité à son projet.

PRIX DE LA SECURITE – remis par Guillaume Poupard (Directeur général de l'ANSSI - Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Informations) – décerné à **SANT'ESCAPE**

Escape Game permettant une approche ludique et une mise en situation pour prendre conscience des enjeux de sécurité liées à la protection des données de santé à caractère personnel.

PORTEURS DE PROJET : ARS Pays de Loire, GRADeS Pays de Loire, QualiREL Santé, LNA Santé, Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe (AHSS), Groupement Hospitalier de Territoire de Vendée, Orange Cyberdéfense.

PRIX DE L'INTEROPERABILITE – remis par Annie Prévot (Directrice de l'ANS - Agence du Numérique en Santé) – décerné à **LIFEN**

Les solutions de Lifen pour l'envoi et l'intégration de documents médicaux permettent une bonne connexion avec le Dossier Médical Partagé et les messageries sécurisées de santé.

PORTEUR DE PROJET : Lifen est une start-up, dont les solutions sont largement utilisées par les professionnels et les établissements de santé.

*Les membres du jury des Talents de la e-santé étaient cette année : Dominique PON – Responsable Ministériel au Numérique en Santé – DNS, Laura LETOURNEAU – Déléguée Ministérielle au Numérique en Santé – DNS, Jacques LUCAS – Président – ANS, Annika DINIS – Directrice Opérationnelle du Numérique et de l'Innovation en Santé – CNAM, Patrick MAZAUD – Chargé de mission Santé Numérique – CNOP, Gérard RAYMOND – Président – France Asso Santé, Caroline LE GLOAN – Cheffe de bureau Système d'Information des Acteurs de l'offre de soins – DGOS, Lionel REICHARDT – Journaliste- blogueur, Prosper TEBOUL – Directeur Général - APF France Handicap, Chahra LOUAFI – Directrice du Fonds Patient Autonome - BPI

PRIX DU SI HOSPITALIER – remis par Katia Julienne (Directrice de la DGOS - Direction Générale de l'Offre de Soins - ministère des Solidarités et de la Santé) – décerné à **MY CURIE**

Cette application mobile permet un lien réel et dynamique entre le patient et l'hôpital en impliquant le patient dans le suivi de sa prise en charge.

PORTEURS DE PROJET : *Institut Curie + société Open*

PRIX DU SI DE VILLE – remis par Adnène Trojette (Conseiller action publique et numérique du Président de la République) – décerné à **INZEE.CARE**

Plateforme de mise en relation entre ville/hôpital/patient, service de téléconsultation télésoins, service de gestion des astreintes de nuit en EHPAD, service de coordination.

PORTEURS DE PROJET : URPS Infirmiers libéraux Occitanie et Val de Loire, URPS Kiné IDF, Idelyo

PRIX DU SI DE COORDINATION – remis par Stéphane Mulliez (Directeur de l'Agence Régionale de Santé Bretagne) – décerné à **PAACO GLOBULE**

Solution régionale de coordination déployée largement en région Nouvelle Aquitaine avec 25000 utilisateurs, avec un impact fort sur l'organisation des soins, gratuit pour les professionnels.

PORTEURS DE PROJET : GRADeS ESEA + éditeur + ensemble de partenaires (établissement, URPS, ARS...)

PRIX DE LA TELESANTE – remis par Thomas Fatome (Directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie) – décerné à **ONCO TNT**

Application mobile en cancérologie pour jeunes adultes, sécurisée et centrée sur le patient. L'application accompagne le patient dans son parcours avec l'équipe de soin, lui permet d'échanger des « trucs et astuces » en tchat, de suivre l'évolution de sa qualité de vie et d'adapter l'offre d'éducation thérapeutique à ses propres besoins.

PORTEURS DE PROJET : AJAlsace – CHRU Hôpitaux Universitaire de Strasbourg/ CAPCOD / NEON – Réseau de Cancérologie Grand Est

PRIX DU SI MEDICO-SOCIAL – remis par Virginie Lasserre (Directrice générale de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, Ministères sociaux), Stéphane Corbin (Directeur général adjoint de la Caisse nationale de solidarité à l'autonomie) – décerné à **SIMFORHEALTH SIMULATEUR**

Simulateur numérique pour la formation des infirmiers, déployé dans les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) en Nouvelle Aquitaine.

PORTEURS DE PROJET : SimforHealth, Région Nouvelle-Aquitaine, ARS Nouvelle-Aquitaine, IFSI (dont Croix-Rouge), formateurs, étudiants

PRIX DE L'APPLICATION CITOYENNE – remis par Valérie Peugeot (Commissaire en charge des données de santé à la Caisse Nationale Informatique et Liberté) – décerné à **EASYCONSENT**

Service en ligne de consentement éclairé, avec signature électronique, en amont de l'intervention chirurgicale. Il prépare et accompagne la relation médecin-patient-secrétariat. Ce service est actuellement déployé pour tous les patients de chirurgie du Centre hospitalier d'Arles.

PORTEURS DE PROJET : CH d'Arles, Calimed Santé

PRIX DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE – remis par Stéphanie Combes (Directrice du Health Data Hub), Olivier Clatz (Program Manager au Secrétariat général pour l'investissement, Ministère de la santé) – décerné à **SYNAPSE MED**

Covid19-médicaments.com est une application responsive reposant sur l'IA pour accompagner les professionnels de santé et les patients dans la prise de médicaments. Elle a été utile durant l'épidémie du coronavirus, en particulier dans des cas d'automédication pouvant interférer avec les traitements déjà en cours pour des pathologies associées.

PORTEURS DE PROJET : Synapse med, ANSM, CHU de Bordeaux, réseau des CRPV, SFPT

PRIX DE L'APPLICATION COVID – remis par Hugo Giraldi (conseiller technique santé du Premier ministre) –
décerné à **COVIDOM**

Plateforme permettant de maintenir à leur domicile 700 000 personnes atteintes ou suspectes pour les suivre en sécurité et les hospitaliser si nécessaire. Elle a ainsi permis d'éviter l'encombrement des hôpitaux et des cabinets de ville.

PORTEURS DE PROJET : APHP, Nouvéal, URPS ML IDF

PRIX COUP DE COEUR – remis par Dominique Pon (responsable ministériel au Numérique en Santé) –
décerné à **DOC N CO**

Plateforme d'adressage des patients entre professionnels, créée par deux jeunes médecins (interniste et généraliste) pour proposer une solution qui fait gagner du temps.

PORTEUR DE PROJET : Hôpital sainte Camille (94)

Retrouvez la cérémonie de remise des Talents de la e-santé et davantage d'infos sur les lauréats [ici](#).

A propos de la Délégation au Numérique en Santé et de l'Agence du Numérique en Santé :

La Délégation ministérielle au Numérique en Santé est chargée de définir et de mettre en œuvre la stratégie du numérique en santé. A ses côtés, l'Agence du Numérique en Santé met en œuvre les orientations dédiées au secteur de la santé et du médico-social. Celle-ci accompagne la transformation numérique de notre système de santé, devenue aujourd'hui incontournable. L'Agence assure trois grandes missions. La première vise à réguler la e-santé en posant les cadres et les bonnes pratiques, notamment en termes de sécurité et d'interopérabilité pour faciliter le partage et les échanges de données de santé en toute confiance. La deuxième mission consiste à conduire les projets d'intérêt national sous l'égide des pouvoirs publics. Enfin, l'Agence du Numérique en Santé accompagne le déploiement national et territorial des outils et projets numériques en santé afin de développer les usages et de favoriser l'innovation. www.esante.gouv.fr

Contacts presse

Julie Dardelet

T : 06 33 85 96 83 e-mail : dardeletjulie@gmail.com

Julie Messier

T : 06 16 89 59 83 e-mail : julie.messier@esante.gouv.fr

*Les membres du jury des Talents de la e-santé étaient cette année : Dominique PON – Responsable Ministériel au Numérique en Santé – DNS, Laura LETOURNEAU – Déléguée Ministérielle au Numérique en Santé – DNS, Jacques LUCAS – Président – ANS, Annika DINIS – Directrice Opérationnelle du Numérique et de l'Innovation en Santé – CNAM, Patrick MAZAUD – Chargé de mission Santé Numérique – CNOP, Gérard RAYMOND – Président – France Asso Santé, Caroline LE GLOAN – Cheffe de bureau Système d'Information des Acteurs de l'offre de soins – DGOS, Lionel REICHARDT – Journaliste- blogueur, Prosper TEBOUL – Directeur Général - APF France Handicap, Chahra LOUAFI – Directrice du Fonds Patient Autonome - BPI